



Demande de renseignement sur la banque de france et interet

Par **BOURDUGE**, le **15/03/2008** à **21:59**

BONJOUR
JE VOUS EXPLIQUE MA SITUATION JE ME SUIS CAMBRIOLER EN 2004 SANS EFFRACTION. J'AVAIS DES CREDITS CHEZ DES SOCIETES COMME COFIDIS FRANFINANCE JE N'AI PU PAYER CES CREDITS A CAUSE DU CAMBRIOLAGE CAR IL A FALLU QUE JE RACHETE TOUT CE QUE L'ON N'AVAIT VOLÉ. J'AI FAIS UNE DEMANDE SURENDETTEMENT A LA BANQUE DE FRANCE QUI A ÉTÉ ACCORDÉE POUR UNE DURÉE MORATOIRE DE 2 ANS. ENTRE TEMPS J'AI DÉMÉNAGÉ ET DONC JE N'AI EUE AUCUNES NOUVELLES DE SES CRÉANCIERS. AUJOURD'HUI JE VIENS D'AVOIR UN CRÉANCIER AU TÉLÉPHONE COMME QUOI JE DOIS PAYER CE QUE JE LEUR DOIS PLUS LES INTÉRÊTS DEPUIS LA FIN DU SURENDETTEMENT. POUVEZ-VOUS ME DIRE SI JE DOIS QUAND MÊME LES INTÉRÊTS ALORS QUE JE N'AI PAS REÇU DE COURRIER DE PLUS EN RECOMMANDER???? JE VOULAIS SAVOIR SI JE SUIS INSCRIT À LA BANQUE DE FRANCE ÉTANT MARIÉ DEPUIS 2 MOIS EST-CE QUE MON MARI SERA LUI AUSSI INSCRIT À LA BANQUE DE FRANCE??? A-T-IL POSSIBILITÉ DE FAIRE UNE DEMANDE DE CRÉDIT À SA BANQUE POUR REMBOURSER MES CREDITS